

## **Dialogue public autour du travail décent et du dérèglement climatique (12 mai, BIT)**

### **Intervention du Représentant Permanent de la France, l'Ambassadeur Nicolas Niemtchinow**

Je remercie le BIT et le Réseau environnement de Genève pour l'organisation de cet atelier qui, j'en suis sûr, permettra des échanges fructueux sur ce sujet important qu'est le travail décent en lien avec les effets du dérèglement climatique.

Comme vous le savez tous, la France va accueillir la COP 21 en décembre prochain; permettez-moi de vous rappeler que nous aurons la présidence le premier jour de la COP et que pour le moment c'est le Pérou qui assure ce rôle mais, comme vous pouvez le constater, nous travaillons en étroite collaboration avec mon cher ami Luis Enrique.

La France s'efforcera d'avoir une présidence ambitieuse transparente et à 'écoute de toutes et tous.

Quels sont les objectifs que nous poursuivons à Paris en décembre prochain ?

Dans ce que l'on pourrait appeler « l'alliance de Paris pour le climat », il y a quatre piliers :

- L'accord sur le climat
- Les contributions nationales en termes d'émissions de gaz à effet de serre
- La question du financement
- Et enfin, l'agenda des solutions.

Je ne vais pas revenir sur les trois premiers piliers dont l'accord lui-même que nous espérons le plus ambitieux possible mais je vais concentrer mon intervention sur ce que la France appelle l'agenda des solutions et son lien avec le sujet qui nous réunit aujourd'hui.

Ce quatrième pilier, que nous avons lancé à Lima lors de la COP20 – j'en profite pour féliciter mon collègue Luis Enrique sur le bon résultat de Lima, il est tout à fait nouveau. Il s'agit de ce que nous appelons « l'agenda des solutions », c'est-à-dire des initiatives des acteurs non-gouvernementaux pour apporter leur pierre à l'édifice dans la lutte contre le dérèglement climatique : ce sont les villes, les régions, les entreprises, les partenaires sociaux, la société civile, les ONG, les organisations internationales, le monde académique. Pour nous, il est évident que le travail décent fait partie intégral de cet agenda.

L'OIT nous a clairement démontré le lien entre travail décent et changement climatique, je n'y reviendrais pas.

Aujourd'hui, nous sommes entrés dans l'ère de l'après-carbone avec toutes les mutations technologiques et industrielles afférentes. Les transformations socioéconomiques en jeu sont de grande ampleur et impliquent une modification en profondeur et à grande échelle des modèles économiques, des pratiques et des investissements dans les secteurs industriels traditionnels (chimie, automobile, énergies fossiles, industrie agroalimentaire, ...). C'est toute notre économie qui va devoir changer si nous voulons répondre à ce défi majeur du XXIème siècle.

Trop souvent, la lutte contre le changement climatique est vécue uniquement comme une contrainte – sur la croissance économique, sur la politique énergétique et sur la souveraineté.

En mettant en avant les opportunités considérables offertes par les réponses à la crise climatique, nous devons pousser à l'action et démontrer que le dérèglement climatique doit être l'occasion de changer nos modes de consommation et de production tout en étant une source de développement et de richesse.

En allant vers des économies et des sociétés « bas-carbone », nous construisons la prospérité, les emplois et le bien-être de demain.

Pour reprendre les propos de Mme Sharon Burrow lors du 3ème Congrès mondial de la Confédération syndicale internationale en mai 2014 « Il n'y pas d'emploi sur une planète morte ».

La France souhaite que le monde du travail puisse y jouer un rôle majeur.

Il y a une quinzaine de jours, notre conseil économique, social et environnemental rendait son avis sur la COP 21. Le DG Guy Ryder nous a d'ailleurs fait l'honneur de participer à la réunion de restitution. Ce conseil, qui est composé de représentants de la société civile comprenant notamment les partenaires sociaux, a mis en exergue les questions d'emplois en proposant plusieurs pistes de réflexion comme :

- le renforcement du dialogue social au niveau international soulignant le rôle que pourrait jouer le BIT dans ce domaine,
- Une meilleure connaissance des impacts du changement climatique sur l'emploi et le marché du travail y compris celle liée aux déplacements de population pour cause climatique,
- Une transition nécessaire des compétences et des formations.

Autant de pistes de réflexion que je vous livre.

Les deux panels qui vous sont proposés aujourd'hui devraient permettre d'échanger et d'apporter des réponses à ces défis. Comme l'a dit le directeur adjoint du BIT, les échanges de ce jour contribueront à nourrir les débats du Sommet du monde du travail le 11 juin prochain; je ne manquerai pas de faire part des résultats de nos travaux à nos plus hautes autorités.

Je vous remercie.

Événement : <http://www.genevaenvironmentnetwork.org/?q=fr/events/dialogue-climate-change-and-decent-jobs-shaping-cop21-agenda-solutions>